

Votants : 74
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 15 septembre 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 septembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 septembre 2017

HABITAT – PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX BAILLEURS SOCIAUX POUR LA PRODUCTION LOCATIVE SOCIALE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Stéphane PIERRON, Marie-Chantal GARENNE à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Isabelle GODEAU à Monique JOHNSON, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOIR à Florent JARRIAULT, Sophia MARC à Jacques BILLY, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Robert GOUSSEAU, Guillaume JUIN, Simon LAPLACE, Adrien PROUST, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Thierry BEAUFILS, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Fabrice DESCAMPS, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 SEPTEMBRE 2017

HABITAT – PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX BAILLEURS SOCIAUX POUR LA PRODUCTION LOCATIVE SOCIALE

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 16 novembre 2015, la CAN a adopté son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021, qui comporte 6 axes d'intervention, dont celui relatif à la gestion de la spécialisation sociale des territoires, déclinés en un programme de 18 actions, dont celle relative au soutien à la production locative sociale dotée d'une autorisation de programme de plus de 18 M€.

Pour la mise en œuvre de l'action relative au logement social et à son volet foncier, la CAN a validé, par délibérations du 25 janvier 2016 et du 11 avril 2016, l'ensemble des conditions, modalités et dispositions d'attribution de ses aides financières accordées aux bailleurs sociaux afin de produire annuellement 90 nouveaux logements à loyers modérés ; Ainsi :

- En fonction des aides de base (type de financements du logement par l'Etat ; logement collectif) et de majorations notamment liées à la qualité thermique, l'aide aux travaux d'investissement de la CAN est comprise, entre 12 000 € et 15 000 € par logement ;
- En fonction du foncier nécessaire à leur production (viabilisé ou à viabiliser), l'aide de la CAN est comprise entre 5 000 € et 15 000 € maximum par logement.

A l'appui de ces éléments et après étude et instruction des dossiers de demandes de subventions, il est proposé d'attribuer à Habitat Sud Deux-Sèvres, un montant estimatif maximal de 375 000 €, dont 100 000 € au titre du volet foncier et 275 000 € au titre des travaux d'investissements (logements), répartis par opération, comme suit :

- 80 000 € pour l'achat en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) de 04 logements (2 T3 et 2 T4), dans le lotissement « Le Chant des Alouettes - Tranche 2 » sur la commune de NIORT (opération réalisée dans le cadre de la reconstitution de l'offre des 60 pavillons démolis dans le quartier de la Tour Chabot à NIORT),
- 295 000 € pour l'achat en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) de 16 logements (9 T2 et 7 T3), dans l'opération globale de construction sur le site de l'ancienne « Caserne Baujet - Tranche 2 » sur la commune de NIORT.

A l'appui du tableau joint en annexe,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider cet engagement financier prévisionnel de 375 000 € concernant la production de 20 logements locatifs sociaux sur son territoire,
- Autoriser, selon les modalités et les pièces justificatives nécessaires, le versement (par opération) de ce montant estimatif maximal, à Habitat Sud Deux-Sèvres,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170925-c34-09-2017-DE
Date de télétransmission : 28/09/2017
Date de réception préfecture : 28/09/2017

ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS PREVISIONNELLES DE LA CAN

Communes	Opérations	Nombre de logements	Opérateurs	Bénéficiaires	Montant travaux TTC	Subventions CAN Foncier	Subventions CAN Travaux	TOTAUX
NIORT	Le Champs des Alouettes 2 *	04	Habitat Sud Deux-Sèvres	Habitat Sud Deux-Sèvres	602 885 €	20 000 €	60 000 €	80 000 €
NIORT	Rue de Bauget 2	16	Habitat Sud Deux-Sèvres	Habitat Sud Deux-Sèvres	1 708 272 €	80 000 €	215 000 €	295 000 €
TOTAUX	-	20	Habitat Sud Deux-Sèvres	Habitat Sud Deux-Sèvres	2 311 157 €	100 000 €	275 000 €	375 000 €

* Reconstitution de l'offre relative à la démolition de 60 pavillons individuels dans le quartier de la Tour Chabot à Niort.